



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **LDS MAT PRO SA / LTD, à Londres (GB), succursale de Montagny**, En Chamard 35, 1442 Montagny-Yverdon
2. Déclaration de faillite: 06.12.2016
3. Suspension de faillite: 22.02.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.03.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: tous travaux de menuiserie, charpente, parqueterie, agencement de cuisines, mobilier, fenêtres en PVC et toutes activités liés à cette profession.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA
BROYE ET DU NORD VAUDOIS
1400 Yverdon-les-Bains

03376057

